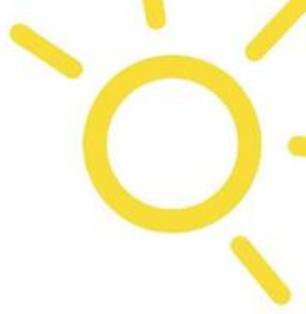


# Groupe d'Action Locale Îles et Estuaires Charentais



mardi 25 mars 2025

Mornac sur Seudre



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

# Ordre du jour



## 1 - 9h00 - 10h15 : retours sur des projets soutenus

- Déambulation commentée - Projet Seudre & L'huître pédagogique

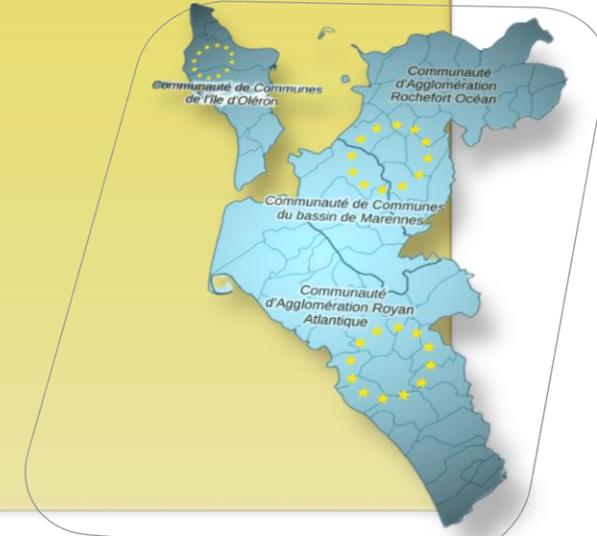
## 2 - 10h15 - 10h30 : Votes

- Validation du CR du 09/12/2024
- Sélection des dossiers d'AT

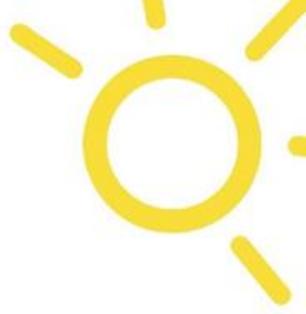
## 3 - 10h30 - 12h30 : Bilan & perspectives

- L'écoute: **tour de parole** (40 min)
- La partie techno: **rétrospective** (20 min)
- Alliance de l'écoute au techno: **Ateliers** (40 min)
- **Restitution & débat** (20 min)

## 4 - 12h30 - 14h00 : Buffet



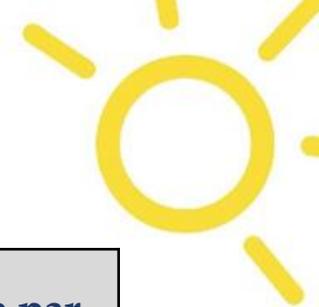
# Validation du CR de la séance du GAL du 09/12/2024



1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

# Projets soumis au vote pour sélection



Porteurs de projet	Opérations	Dépenses présentées	Subvention accordée par l'AG
PETR PMO	Assistance technique 2023	90 774,13 €	72 619,29 € (80%)
PETR PMO	Assistance technique 2024	81 957,74 €	65 566,18 € (80%)
CCIO	Assistance technique 2023 et 2024	80 819,41 €	56 994,33 € (70%)
CARA	Assistance technique 2024	36 175,16 €	28 940,12 € (80%)
CARO	Assistance technique 2023	18 761,34 €	15 009,06 € (80%)
CARO	Assistance technique 2024	34 852,21 €	27 881,76 € (80%)

# Assistance technique 2023 PETR PMO

## IDENTIFICATION

Porteur de projet : PETR Marennes Oléron

Fonds demandés: FEADER

## INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : N°9 – Pilotage de la stratégie du GAL Îles et Estuaires Charentais

Objectif prioritaire: Animer et gérer la stratégie territoriale interfonds localement

Membres en conflit d'intérêt:

Michel PARENT, Thibault BRECHKOFF, Patrice BROUHARD, Alain BOMPARD.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – Base HT**

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles	Montant en €
Dépenses de personnel - Dépenses de personnel (Report)	73 134,57 €
Dépenses de déplacements/frais de mission - Défraiement (taux forfaitaire 4%)	2 925,38 €
Coûts indirects - Coûts indirects (taux forfaitaire 15%)	10 970,18 €
Autres - Forfait 1	650,00 €
Autres - Forfait 2	2 580,00 €
Autres - Forfait 3	514,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>90 774,13 €</b>

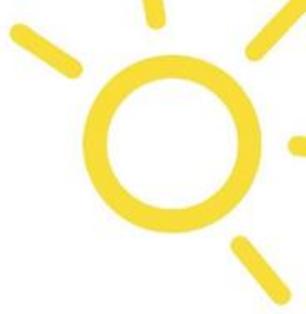
### **Détail**

Dépenses présentées par le bénéficiaire	<b>92 376,70 €</b>
Dépenses éligibles	<b>90 774,13 €</b>
Dépenses éligibles/plafonnées	<b>90 774,13 €</b>

Ressources :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Fonds Européens - FEADER	80.00 %	72 619,29 €
Région - Nouvelle-Aquitaine	5.51 %	5 000,00 €
	11.02 %	10 000,00 €
MOP - Autofinancement public appelant du FEADER et/ou Top-Up	3.48 %	3 154,84 €
-----SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS	100.00 %	90 774,13 €
<b>TOTAL</b>		<b>90 774,13 €</b>

# Sélection de l'opération «Assistance technique 2023 PETR PMO» pour une subvention FEADER de 72 619,29 €.



1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

# Assistance technique 2024 PETR PMO

## IDENTIFICATION

Porteur de projet : PETR Marennes Oléron

Fonds demandés: FEADER

## INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : N°9 – Pilotage de la stratégie du GAL Îles et Estuaires Charentais

Objectif prioritaire: Animer et gérer la stratégie territoriale interfonds localement

Membre en conflit d'intérêt:

Michel PARENT, Thibault BRECHKOFF, Patrice BROUHARD, Alain BOMPARD.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – Base HT**

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles	Montant en €
Dépenses de personnel - Dépenses de personnel (Report)	67 718,88 €
Dépenses de déplacements/frais de mission - Dépenses de déplacements/frais de mission	2 708,75 €
Coûts indirects - Coûts indirects	10 157,83 €
Autres - Forfait 1	937,42 €
Autres - Forfait 2	434,86 €
<b>TOTAL</b>	<b>81 957,74 €</b>

Ressources :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Région - Nouvelle-Aquitaine	12.20 %	10 000,00 €
Fonds Européens - FEADER	80.00 %	65 566,18 €
MOP - Autofinancement public appelant du FEADER et/ou Top-Up	7.80 %	6 391,56 €
-----SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS	100.00 %	81 957,74 €
<b>TOTAL</b>		<b>81 957,74 €</b>



# Sélection de l'opération «Assistance technique 2024 PETR PMO» pour une subvention FEADER de 65 566,18 €.

1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

# Assistance technique 2023 & 2024 CCIO

## IDENTIFICATION

**Porteur de projet :** Communauté de communes de l'île d'Oléron

**Fonds demandés:** FEADER

## INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

**Fiche action :** N°9 - Pilotage de la stratégie du GAL Îles et Estuaires Charentais

**Objectif prioritaire:** Animer et gérer la stratégie territoriale interfonds localement

**Membre en conflit d'intérêt:**

Michel PARENT, Thibault BRECHKOFF, Christophe SUEUR, Patrice ROBILLARD.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – Base HT**

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles	Montant en €
Dépenses de personnel - Dépenses de personnel (Report)	67 915,48 €
Dépenses de déplacements/frais de mission - Frais de mission 4%	2 716,61 €
Coûts indirects - Forfait 15%	10 187,32 €
<b>TOTAL</b>	<b>80 819,41 €</b>

### **Détail**

Dépenses présentées par le bénéficiaire	<b>71 243,73 €</b>
Dépenses éligibles	<b>80 819,41 €</b>
Dépenses éligibles/plafonnées	<b>80 819,41 €</b>

Ressources :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Fonds Européens - FEADER	70.52 %	56 994,33 €
MOP - Autofinancement public appelant du FEADER et/ou Top-Up	29.48 %	23 825,08 €
-----SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS	100.00 %	80 819,41 €
<b>TOTAL</b>		<b>80 819,41 €</b>

# Sélection de l'opération «Assistance technique 2023 & 2024 CCIO» pour une subvention FEADER de 56 994,33 €.



1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

# Assistance technique 2024 CARA

## IDENTIFICATION

**Porteur de projet :** Communauté de communes de l'île d'Oléron

**Fonds demandés:** FEADER

## INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

**Fiche action :** N°9 – Pilotage de la stratégie du GAL Îles et Estuaires Charentais

**Objectif prioritaire:** Animer et gérer la stratégie territoriale interfonds localement

**Membres en conflit d'intérêt:**

FERCHAUD Pascal, GRASSET Alain, GOUGNON Lysiane, PORTIER Myriam, CANOVA Annick, CARRE Michèle.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – Base HT

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles	Montant en €
Dépenses de personnel - Dépenses de personnel (Report)	30 399,30 €
Dépenses de déplacements/frais de mission - Frais	1 215,97 €
Coûts indirects - Coûts indirects	4 559,89 €
<b>TOTAL</b>	<b>36 175,16 €</b>

### Détail

Dépenses présentées par le bénéficiaire	<b>38 154,09 €</b>
Dépenses éligibles	<b>36 175,16 €</b>
Dépenses éligibles/plafonnées	<b>36 175,16 €</b>

Ressources :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Fonds Européens - FEADER	80.00 %	28 940,12 €
MOP - Autofinancement public appelant du FEADER et/ou Top-Up	20.00 %	7 235,04 €
-----SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS	100.00 %	36 175,16 €
<b>TOTAL</b>		<b>36 175,16 €</b>

# Sélection de l'opération «Assistance technique 2024 CARA» pour une subvention FEADER de 28 940,12 €.



1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

# Assistance technique 2023 CARO

## IDENTIFICATION

**Porteur de projet :** Communauté d'agglomération Rochefort Océan

**Fonds demandés:** FEADER

## INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

**Fiche action :** N°9 – Pilotage de la stratégie du GAL Îles et Estuaires Charentais

**Objectif prioritaire:** Animer et gérer la stratégie territoriale interfonds localement

**Membres en conflit d'intérêt:**

BOURBIGOT Sébastien, MAUGAN Claude, BESSAGUET Bruno, LESAUVAGE Thierry, DEMENE Lydie, GIREAUD Isabelle, PACAUD Lionel, BURNET Alain.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – Base HT**

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles	Montant en €
Dépenses de personnel - Dépenses de personnel (Report)	15 765,84 €
Dépenses de déplacements/frais de mission - Frais direct	630,63 €
Coûts indirects - Frais indirect	2 364,87 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 761,34 €</b>

### **Détail**

Dépenses présentées par le bénéficiaire	<b>19 689,01 €</b>
Dépenses éligibles	<b>18 761,34 €</b>
Dépenses éligibles/plafonnées	<b>18 761,34 €</b>

Ressources :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Fonds Européens - FEADER	80.00 %	15 009,06 €
MOP - Autofinancement public appelant du FEADER et/ou Top-Up	20.00 %	3 752,28 €
-----SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS	100.00 %	18 761,34 €
<b>TOTAL</b>		<b>18 761,34 €</b>



# Sélection de l'opération «Assistance technique 2023 CARO» pour une subvention FEADER de 15 009,06 €.

1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

# Assistance technique 2024 CARO

## IDENTIFICATION

**Porteur de projet :** Communauté d'agglomération Rochefort Océan

**Fonds demandés:** FEADER

## INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

**Fiche action :** N°9 – Pilotage de la stratégie du GAL Îles et Estuaires Charentais

**Objectif prioritaire:** Animer et gérer la stratégie territoriale interfonds localement

**Membres en conflit d'intérêt:**

BOURBIGOT Sébastien, MAUGAN Claude, BESSAGUET Bruno, LESAUVAGE Thierry, DEMENE Lydie, GIREAUD Isabelle, PACAUD Lionel, BURNET Alain.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – Base HT

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles	Montant en €
Dépenses de personnel - Dépenses de personnel (Report)	29 287,58 €
Dépenses de déplacements/frais de mission - Coût direct	1 171,50 €
Coûts indirects - Frais indirect	4 393,13 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 852,21 €</b>

### Détail

Dépenses présentées par le bénéficiaire	<b>37 848,64 €</b>
Dépenses éligibles	<b>34 852,21 €</b>
Dépenses éligibles/plafonnées	<b>34 852,21 €</b>

Ressources :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Fonds Européens - FEADER	80.00 %	27 881,76 €
MOP - Autofinancement public appelant du FEADER et/ou Top-Up	20.00 %	6 970,45 €
-----SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS	100.00 %	34 852,21 €
<b>TOTAL</b>		<b>34 852,21 €</b>

# Sélection de l'opération «Assistance technique 2024 CARO» pour une subvention FEADER de 27 881,76 €.



1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

# Ordre du jour

## 1 - 9h00 - 10h15 : retours sur des projets soutenus

- Déambulation commentée - Projet Seudre & L'huître pédagogique

## 2 - 10h15 - 10h30 : Votes

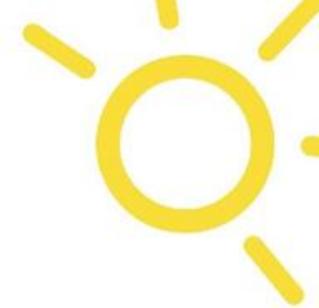
- Validation du CR du 09/12/2024
- Sélection des dossiers d'AT

## 3 - 10h30 - 12h30 : Bilan & perspectives

- L'écoute: **tour de parole** (40 min)
- La partie techno: **rétrospective** (20 min)
- Alliance de l'écoute au techno: **Ateliers** (40 min)
- **Restitution & débat** (20 min)

## 4 - 12h30 - 14h00 : Buffet





# Rétrospective 2021 – 2024

- Construction de la **stratégie** > **Convention**
- **Fonctionnement** du GAL > **Règlement intérieur**
- **Sélection** des projets > **Outils de Sélection**

# Stratégie = fiches-actions



Beaucoup de marges de manœuvre sur les types d'actions, de dépenses et de bénéficiaires malgré des **lignes de partage avec les autres dispositifs européens**



Fonctionnement du dispositif: Fil de l'eau OU appel à projet



**Planchers** (15 000 € de subvention pour le FEDER, 5 000 € pour le FEADER)



**Taux maximum d'aide publique:** maximum 100%

**Taux d'intervention:**

- FEDER: maximum 100%
- FEADER: 80% de l'aide publique



**Plafonds:** 200 000 € sur le FEDER et 100 000 € sur le FEADER



**Montants par FA:** transferts possibles entre fiches d'un même fonds

En gris: Contrainte



Marge de Manoeuvre

Une offre touristique qualitative et durable	
<b>Objectif prioritaire 1</b>	Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial
<b>Montant prévisionnel</b> 750 000,00 €	
<p><b>Version</b> 18/08/2023</p> <p>La sélection des projets éligibles à un fiche-action est faites par les membres du Groupe d'Action Locale Îles et Estuaires Charentais.</p> <p><b>Planchers</b> 25 000 € de dépenses éligibles et de 15 000 € d'aide</p> <p><b>Plafonds</b> 200 000 € d'aide</p> <p>Les modalités de sélection et les fiches-actions détaillées présentant toutes les règles d'éligibilité sont disponibles sur <a href="http://ilesestuairescharentais.com">ilesestuairescharentais.com</a></p>	<p><b>Ambition</b></p> <p>Rééquilibrer le positionnement touristique en faveur d'une offre plus qualitative et plus durable, pensée comme une offre de loisirs plus complète et diversifiée et surtout moins dépendante d'un tourisme de masse très saisonnier.</p> <p><b>Objectifs opérationnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'émergence et la structuration de nouveaux modèles de développement touristique;</li> <li>• Réduire les inégalités territoriales;</li> <li>• Prendre soin des ressources naturelles.</li> </ul> <p><b>Types d'actions soutenues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'adaptation, la diversification et la montée en gamme de l'hébergement touristique et de la restauration ;</li> <li>• La valorisation de la gastronomie locale ;</li> <li>• L'initiation à de nouveaux usages (activités thermo-ludiques et sportives) ;</li> <li>• L'encouragement de pratiques actives (cyclo, pédestre, équestre, nautique, fluvial, culturelles et artistiques...), complémentaires au balnéaire, «slow tourisme», etc. ;</li> <li>• L'orientation de l'offre pour les publics locaux ou proches pour allonger la saisonnalité ;</li> <li>• La mise en réseau des acteurs, leur professionnalisation et le soutien à des démarches partenariales afin d'améliorer la gouvernance locale sur cette problématique ;</li> <li>• L'encouragement à des modes de déplacements doux et aux circuits d'itinérance en favorisant le décloisonnement des publics cibles.</li> </ul> <p><b>Inéligibilités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les SCI et les particuliers;</li> <li>• Les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole;</li> <li>• Les dépenses d'auto-construction et les contributions en nature;</li> <li>• Les travaux relatifs à la création et rénovation de grands itinéraires cyclables, type véloroute / voie verte.</li> </ul>

# La stratégie initiale

Enjeu 1 - Soutenir le renouveau et la résilience du tissu économique

Enjeu 2 - Répondre aux besoins des populations présentes et nouvelles

Enjeu 3 – Favoriser la symbiose des activités anthropiques dans leur environnement

**Objectif prioritaire 1 :**  
Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial

**Objectif prioritaire 2 :**  
Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

**Objectif prioritaire 3 :**  
Accompagner le renouveau et la résilience du tissu économique au service des transitions sociales, sociétales et environnementales

**Objectif prioritaire 4 :**  
Coopérer pour un développement économique, social et environnemental qui valorise les complémentarités entre les territoires

**Objectif prioritaire 5 :**  
Animer et gérer la stratégie territoriale interfonds localement

**FA 1**  
Une offre touristique qualitative et durable

**FA 2**  
Préservation et promotion des paysages et du patrimoine

**FA 3**  
Equipements, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

**FA 4**  
Accès de tous à un habitat approprié et mobilités durables

**FA 5**  
Innovation, filières émergentes et à fort potentiel

**FA 6**  
Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts

**FA 7**  
Coopération pour un développement économique, social et environnemental intégré et inclusif

**FA 8**  
Coopération en faveur du développement local et l'impulsion de nouvelles dynamiques

**FA 9**  
Pilotage de la stratégie du GAL Îles et Estuaires Charentais

FEDER

FEDER

FEDER

FEDER

LEADER

LEADER

FEDER

LEADER

LEADER

750 000 €

700 000 €

1 300 000 €

739 724 €

495 394 €

395 194 €

50 000 €

50 000 €

967 148 €

# La stratégie actuelle

Enjeu 1 - Soutenir le renouveau et la résilience du tissu économique

Enjeu 2 - Répondre aux besoins des populations présentes et nouvelles

Enjeu 3 – Favoriser la symbiose des activités anthropiques dans leur environnement

**Objectif prioritaire 1 :**  
Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial

**Objectif prioritaire 2 :**  
Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

**Objectif prioritaire 3 :**  
Accompagner le renouveau et la résilience du tissu économique au service des transitions sociales, sociétales et environnementales

**Objectif prioritaire 4 :**  
Coopérer pour un développement économique, social et environnemental qui valorise les complémentarités entre les territoires

**Objectif prioritaire 5 :**  
Animer et gérer la stratégie territoriale interfonds localement

**FA 1**  
Une offre touristique qualitative et durable

**FA 2**  
Préservation et promotion des paysages et du patrimoine

**FA 3**  
Equipements, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

**FA 4**  
Accès de tous à un habitat approprié et mobilités durables

**FA 5**  
Innovation, filières émergentes et à fort potentiel

**FA 6**  
Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts

**FA 7**  
Coopération pour un développement économique, social et environnemental intégré et inclusif

**FA 8**  
Coopération en faveur du développement local et l'impulsion de nouvelles dynamiques

**FA 9**  
Pilotage de la stratégie du GAL Îles et Estuaires Charentais

FEDER

FEDER

FEDER

FEDER

LEADER

LEADER

FEDER

LEADER

LEADER

400 000 €

1 265 503,70 €

1 452 310,72 €

421 909,58 €

495 394 €

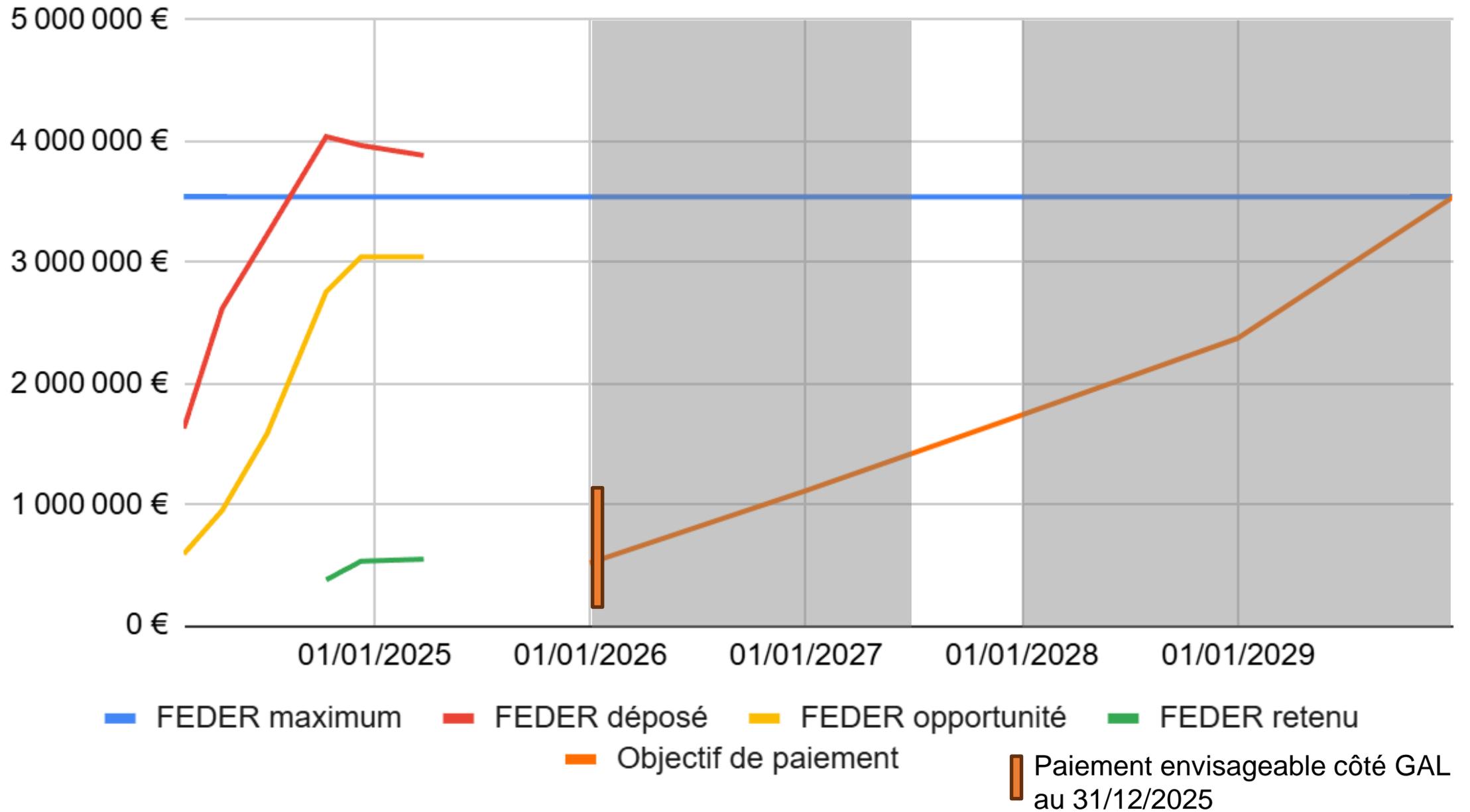
395 194 €

0€

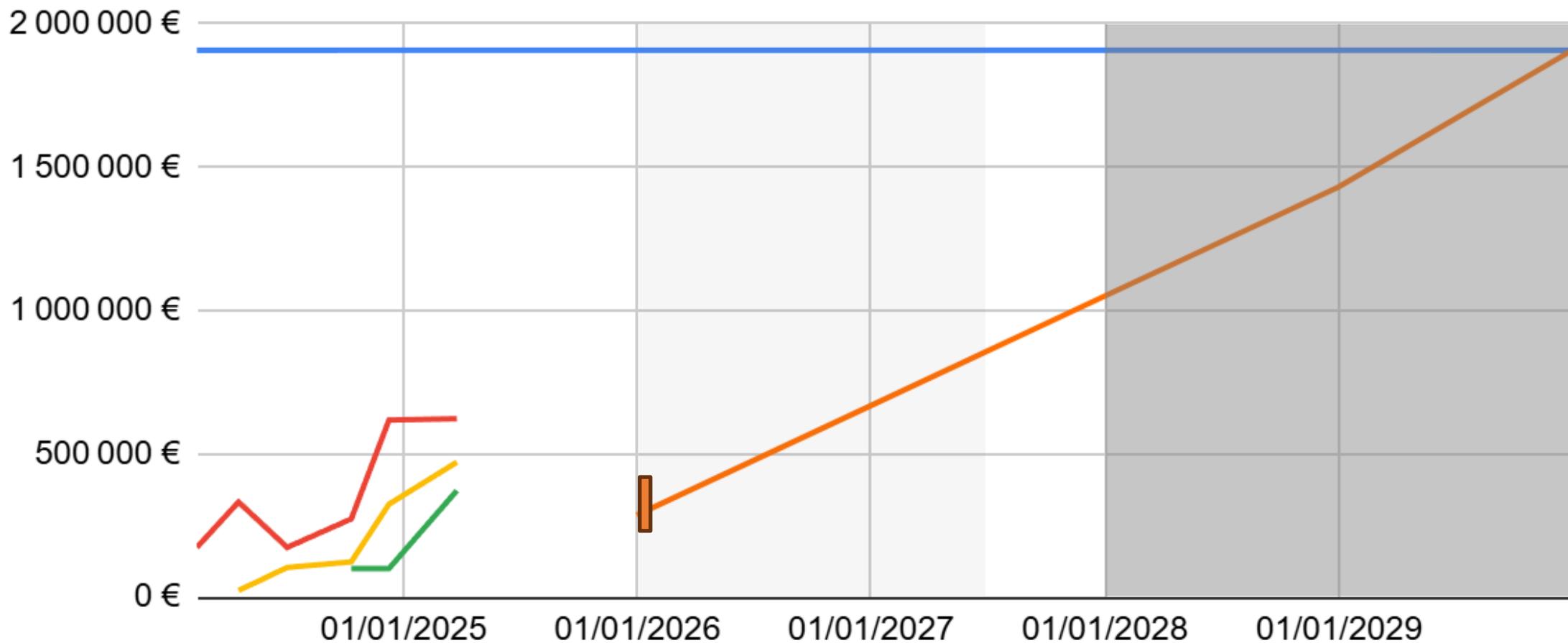
50 000 €

967 148 €

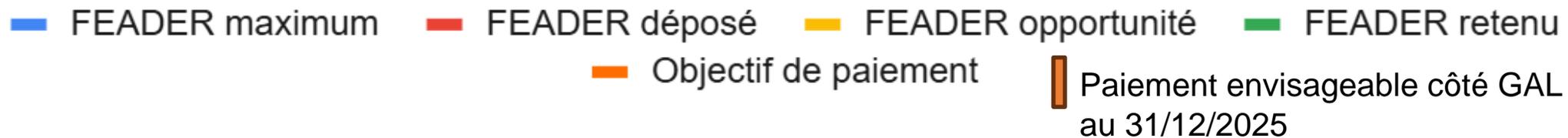
# Suivi de la consommation FEDER 2024 - 2029



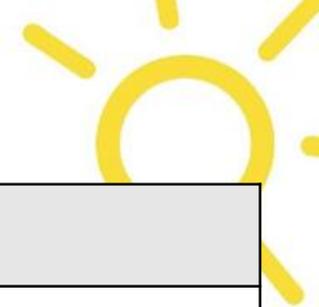
# Suivi de la consommation FEADER 2024 - 2029



(dont AT)

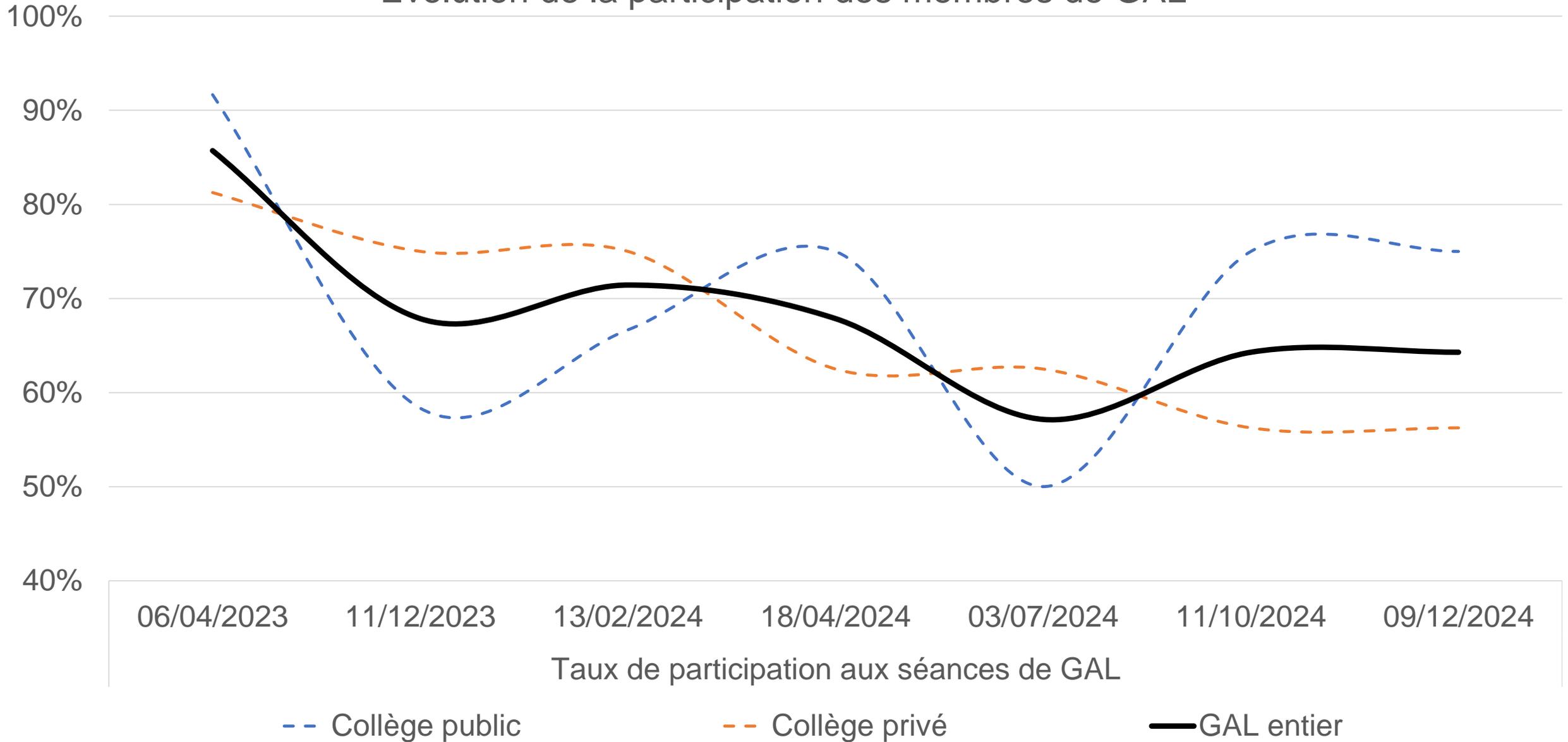


# Fonctionnement du GAL

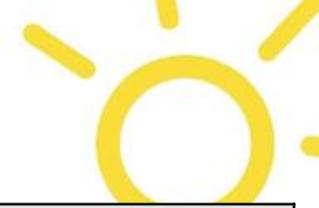


Quelques points clés du fonctionnement du GAL	Éléments clés à retenir
<b>Composition du GAL</b>	Identification des membres par les EPCI + Appel à candidature
<b>Quorum des séances de GAL</b>	Officiellement 30% de participation + Privé>Public   <b>Réalité cf. graphique</b>
<b>Gestion de l'absentéisme en séance de GAL</b>	Radiation après absence sur 3 séances consécutives ou 1 année entière
<b>Durée et déroulé des séances de GAL</b>	En moyenne 2h30 – 3h <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations générales</li> <li>• Présentation des projets (7 projets max initialement pour se limiter à 4 ou 5 fin 2024)</li> </ul>
<b>Fréquence des séances de GAL</b>	2 en 2023, 5 en 2024, 3 ou 4 en 2025?
<b>Dossiers envoyés préalablement</b>	Fiches de présentation de projet, documentation utile en ligne
<b>Lieu d'organisation des séances de GAL</b>	1 séance en CDC 4 séances en Commune (Château, Fouras, Etaules) 2 séances en structure privée (Shapers, Bigaille) A venir séances sur site de projets
<b>Participation des porteurs en séance de GAL</b>	Porteurs présents sur la majorité des projets (enjeu de la maîtrise du temps)
<b>Organisation des comités techniques</b>	19 comités techniques sur des formats variés et permettant la contribution de techniciens pertinents sur les thématiques. Participation fréquente de membres de GAL.
<b>Modalités de vote (majorité absolue, bulletin secret,...)</b>	Les fameux boitiers et le bulletin secret. Stop ou encore?!
<b>Possibilité du recours à la visioconférence ou à la consultation écrite</b>	Non utilisée à ce stade
<b>Gestion des conflits d'intérêt en séance de GAL</b>	Identification préalable des possibles conflits d'intérêt

# Evolution de la participation des membres de GAL



# Fonctionnement du GAL

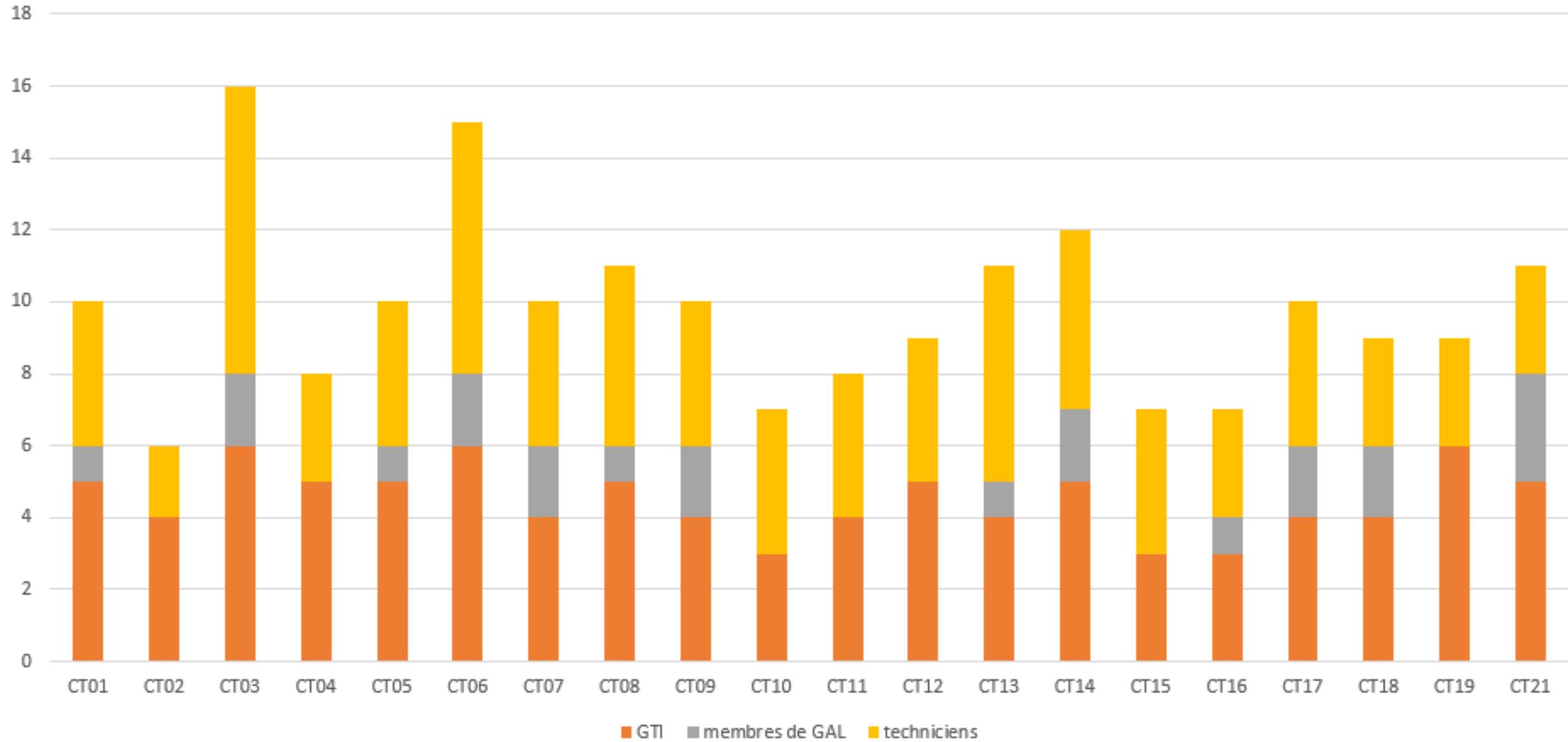


Quelques points clés du Règlement Intérieur	Mise en œuvre
<b>Composition du GAL</b>	Identification des membres par les EPCI + Appel à candidature
<b>Quorum des séances de GAL</b>	Officiellement 30% de participation + Privé>Public
<b>Gestion de l'absentéisme en séance de GAL</b>	Radiation après absence sur 3 séances consécutives ou 1 année entière
<b>Durée et déroulé des séances de GAL</b>	En moyenne 2h30 – 3h <ul style="list-style-type: none"><li>• Informations générales</li><li>• Présentation des projets (7 projets max initialement pour se limiter à 4 ou 5 fin 2024)</li></ul>
<b>Fréquence des séances de GAL</b>	2 en 2023, 5 en 2024, 3 en 2025?
<b>Dossiers envoyés préalablement</b>	Fiches de présentation de projet, documentation utile en ligne
<b>Lieu d'organisation des séances de GAL</b>	1 séances en CDC 4 séances en Commune (Château, Fouras, Etaules) 2 séances en structure privée (Shapers, Bigaille) A venir séances sur site de projets
<b>Participation des porteurs en séance de GAL</b>	Porteurs présents sur la majorité des projets (enjeu de la maîtrise du temps)
<b>Organisation des comités techniques</b>	19 comités techniques sur des formats variés et permettant la contribution de techniciens pertinents sur les thématiques. Participation fréquente de membres de GAL.
<b>Modalités de vote (majorité absolue, bulletin secret,...)</b>	Les fameux boitiers et le bulletin secret. Stop ou encore?!
<b>Possibilité du recours à la visioconférence ou à la consultation écrite</b>	Non utilisée à ce stade
<b>Gestion des conflits d'intérêt en séance de GAL</b>	Identification préalable des possibles conflits d'intérêt

# Fonctionnement du GAL

Quelques points clés du Règlement Intérieur	Mise en œuvre
<b>Composition du GAL</b>	Identification des membres par les EPCI + Appel à candidature
<b>Quorum des séances de GAL</b>	Officiellement 30% de participation + Privé>Public
<b>Gestion de l'absentéisme en séance de GAL</b>	Radiation après absence sur 3 séances consécutives ou 1 année entière
<b>Durée et déroulé des séances de GAL</b>	En moyenne 2h30 – 3h <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations générales</li> <li>• Présentation des projets (7 projets max initialement pour se limiter à 4 ou 5 fin 2024)</li> </ul>
<b>Fréquence des séances de GAL</b>	2 en 2023, 5 en 2024, 3 en 2025?
<b>Dossiers envoyés préalablement</b>	Fiches de présentation de projet, documentation utile en ligne
<b>Lieu d'organisation des séances de GAL</b>	1 séances en CDC 4 séances en Commune (Château, Fouras, Etaules) 2 séances en structure privée (Shapers, Bigaille) A venir séances sur site de projets
<b>Participation des porteurs en séance de GAL</b>	Porteurs présents sur la majorité des projets (enjeu de la maîtrise du temps)
<b>Organisation des comités techniques</b>	19 comités techniques sur des formats variés et permettant la contribution de techniciens pertinents sur les thématiques. Participation fréquente de membres de GAL   <b>Réalité cf. graphique</b>
<b>Modalités de vote (majorité absolue, bulletin secret,...)</b>	Les fameux boitiers et le bulletin secret. Stop ou encore?!
<b>Possibilité du recours à la visioconférence ou à la consultation écrite</b>	Non utilisée à ce stade
<b>Gestion des conflits d'intérêt en séance de GAL</b>	Identification préalable des possibles conflits d'intérêt

## Analyse de la participation des Comités Techniques



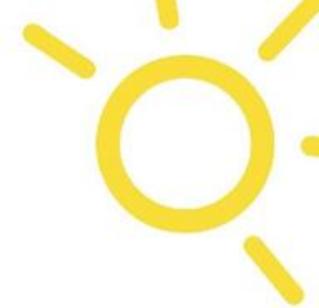
Jurisprudence pour l'analyse des critères de notation

MAI le 18/12/2024 suite à la séance de GAL du 05/12/2024

Critères de notation	Définition du critère	0 point	1 points	2 points	2,5 points	3 points	3,5 points	4 points	5 points	6 points	8 points	10 points
Dimension innovante	Seront considérés comme innovants : L'émergence de nouveaux produits, services ou champs thématiques, de nouvelles méthodes permettant de mutualiser les moyens humains, matériels et financiers, donnant lieu à une meilleure utilisation du potentiel local, l'association et les liens entre des secteurs économiques traditionnellement séparés, et/ou des formes originales d'organisation et de participation de la population locale au processus décisionnel et à la mise en œuvre du projet.	Le projet est jugé non innovant		Le projet est jugé innovant bien que pas nouveau à l'échelle du territoire Îles et Estuaires Charentais.		Le projet est novateur à l'échelle d'un bassin de vie cohérent (inférieur à l'échelle d'un EPCI).	Le projet est novateur à l'échelle d'un bassin de vie cohérent ( à l'échelle d'un EPCI minimum).	Lorsque le projet est considéré particulièrement innovant à l'échelle de tout le territoire.		Non Concerné		
Dimension partenariale (hors projets santé) * (/5 points)	L'analyse portera sur la volonté d'associer des partenaires dans le projet et sur la démonstration de la mise en place d'une approche partenariale dès la phase de conception du projet.					Une implication des partenaires dans la mise en œuvre seulement.	Une démarche active de définition <u>ET</u> de mise en œuvre du projet en partenariat fort. L'association de partenaires n'est pas exhaustive (ciblée) <u>ET</u> la réalisation du projet n'est pas conditionnée par le partenariat.	Une démarche active de définition <u>ET</u> de mise en œuvre du projet en partenariat fort. L'association de partenaires se veut exhaustive et non ciblée ou la réalisation du projet est conditionnée par le partenariat.				
Dimension partenariale des projets santé* (/10 points)										Une implication des partenaires dans la mise en œuvre seulement.	Une démarche active de définition <u>ET</u> de mise en œuvre du projet en partenariat fort. L'association de partenaires n'est pas exhaustive (ciblée) <u>ET</u> la réalisation du projet n'est pas conditionnée par le partenariat.	Une démarche active de définition <u>ET</u> de mise en œuvre du projet en partenariat fort. L'association de partenaires se veut exhaustive et non ciblée ou la réalisation du projet est conditionnée par le partenariat.
Caractère structurant* (/5 points)	L'analyse pourra porter sur la prise en compte de la transférabilité du projet (transfert de connaissances ou de compétences, outils de capitalisation...), la durabilité de l'action, le maillage possible du territoire...	Impact essentiellement limité au seul porteur de projet				Le projet est reconnu comme pouvant avoir un impact fort dans le temps (durabilité de l'action).		Le projet est reconnu comme pouvant avoir un impact fort dans le temps (durabilité de l'action) = 3PTS <u>ET</u> : - Les effets attendus sont très précisément qualifiés et crédibles = + 1PT - Les répercussions du projet sont géographiquement étendues = + 1PT - Le projet peut être facilement transposable ailleurs sur le territoire = + 1PT (note Max = 5 PTS)		Non Concerné		
Caractère décisif de l'aide (/5 points)	L'analyse portera sur l'importance que représenterait l'aide pour l'opération. L'importance de l'aide pourra s'exprimer de plusieurs façons : la part de l'opération que représente l'aide, l'engagement des dépenses avant ou après l'obtention de l'aide, le facteur déclencheur de l'aide européenne (obtention d'autres aides) ...				<u>Les communes, les EPCI, les syndicats mixtes et les OTC qui ont déjà démarré leur projet</u> : La réalisation du projet n'est pas dépendant de l'octroi de l'aide européenne., il n'y a pas d'effet levier direct. Néanmoins, l'ensemble des aides accordées restent indispensable à l'équilibre des budgets. <u>Les porteurs privés</u> : le projet pourrait être réalisé sans l'aide mais il y a une démarche partenariale avec le GAL qui a fait évoluer le projet.		<u>Les communes</u> engageant les travaux sans l'obtention de l'aide mais démontrant une dépendance aux aides publique pour l'opération (retard de lancement,...). <u>Les porteurs privés</u> : le GAL s'engage activement pour atteindre un taux d'intervention élevé	<u>Les porteurs privés, les OPH, les communes, les groupes hospitaliers</u> qui ne peuvent engager l'opération sans l'aide européenne.				
Dimension environnementale (/10 points)	L'analyse portera sur le niveau d'ambition environnementale du projet. Cela peut porter sur la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments (exigence visée par rapport aux normes en vigueur et à venir), la valorisation des déchets, la gestion économe des ressources, l'accompagnement au changement de pratiques... Des projets peuvent ne pas être compatibles avec ce critère (notamment les études et les postes pour la plupart) [...].									+ 1 PT pour chaque initiative prise au-delà de la réglementation (max 10 PTS)		

\*L'analyse porte sur le projet en lui-même mais peut aussi s'intéresser à l'objet pour lequel il est mis en œuvre.

# 2024: 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre



## Déroulé

- 21 nouveaux projets déposés sur 35
- 29 projets étudiés en opportunité dont 1 rejeté et 5 sélectionnés
- Montant d'aide moyen estimé à 109 000 €

## Réalisations

- Participation en GAL et en CoTech
- Forte dynamique de dépôt de projets
- Déséquilibre entre les 2 fonds
- Depuis le 3 juillet, liste d'attente sur le FEDER & démarche d'animation sur le FEADER
- Transfert entre FA au sein d'une même fonds (en pratique, fonctionnement par fonds et non par FA)

# Ordre du jour



## 1 - 9h00 - 10h15 : retours sur des projets soutenus

- Déambulation commentée - Projet Seudre & L'huître pédagogique

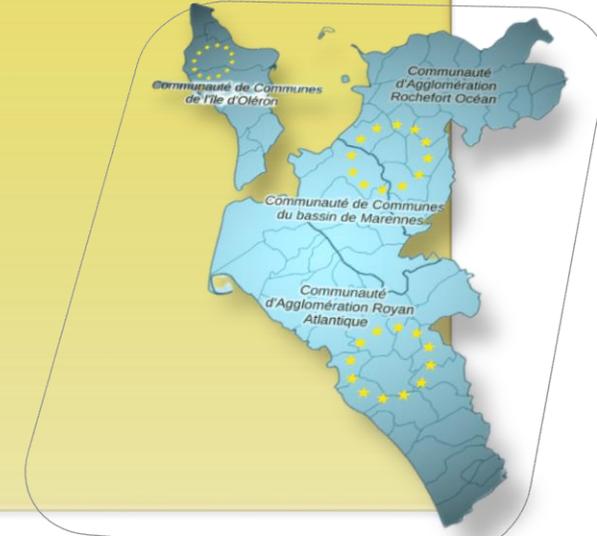
## 2 - 10h15 - 10h30 : Votes

- Validation du CR du 09/12/2024
- Sélection des dossiers d'AT

## 3 - 10h30 - 12h30 : Bilan & perspectives

- L'écoute: **tour de parole** (40 min)
- La partie techno: **rétrospective** (20 min)
- Alliance de l'écoute au techno: **Ateliers** (40 min)
- **Restitution & débat** (20 min)

## 4 - 12h30 - 14h00 : Buffet





# Ateliers d'évaluation

**En 3 questions**



# Question 1: Que pensez-vous de la mise en œuvre de la **stratégie ( déclinaison de FA)** à la vue des projets retenus?

1. Evolution du contenu des fiches-actions (↓ cf. les rubriques ↓)?
2. Ajout ou fermeture de fiches-actions?

## Contraintes:

- 1 modification par an
- Pas de rétroactivité
- Rythme imposé de consommation

Fil de l'eau ou AAP

Types d'actions soutenues

Taux maximum d'aide publique

Montants

Planchers & plafonds

Bénéficiaires et coûts éligibles



# Question 2: Que pensez-vous du fonctionnement du GAL?

1. Règles de composition du GAL
2. Quorum des séances de GAL
3. Gestion de l'absentéisme en séance de GAL
4. Durée et déroulé des séances de GAL
5. Fréquence des séances de GAL
6. Qualité et quantité des dossiers envoyés préalablement
7. Lieu d'organisation des séances de GAL
8. Participation des porteurs en séance de GAL
9. Intérêt des comités techniques (du point de vue des membres de GAL)
10. Modalités de vote (majorité absolue, bulletin secret,...)
11. Possibilité du recours à la visioconférence ou à la consultation écrite
12. Gestion des conflits d'intérêt en séance de GAL

# Question 3: Que pensez-vous des modalités de sélection des projets?



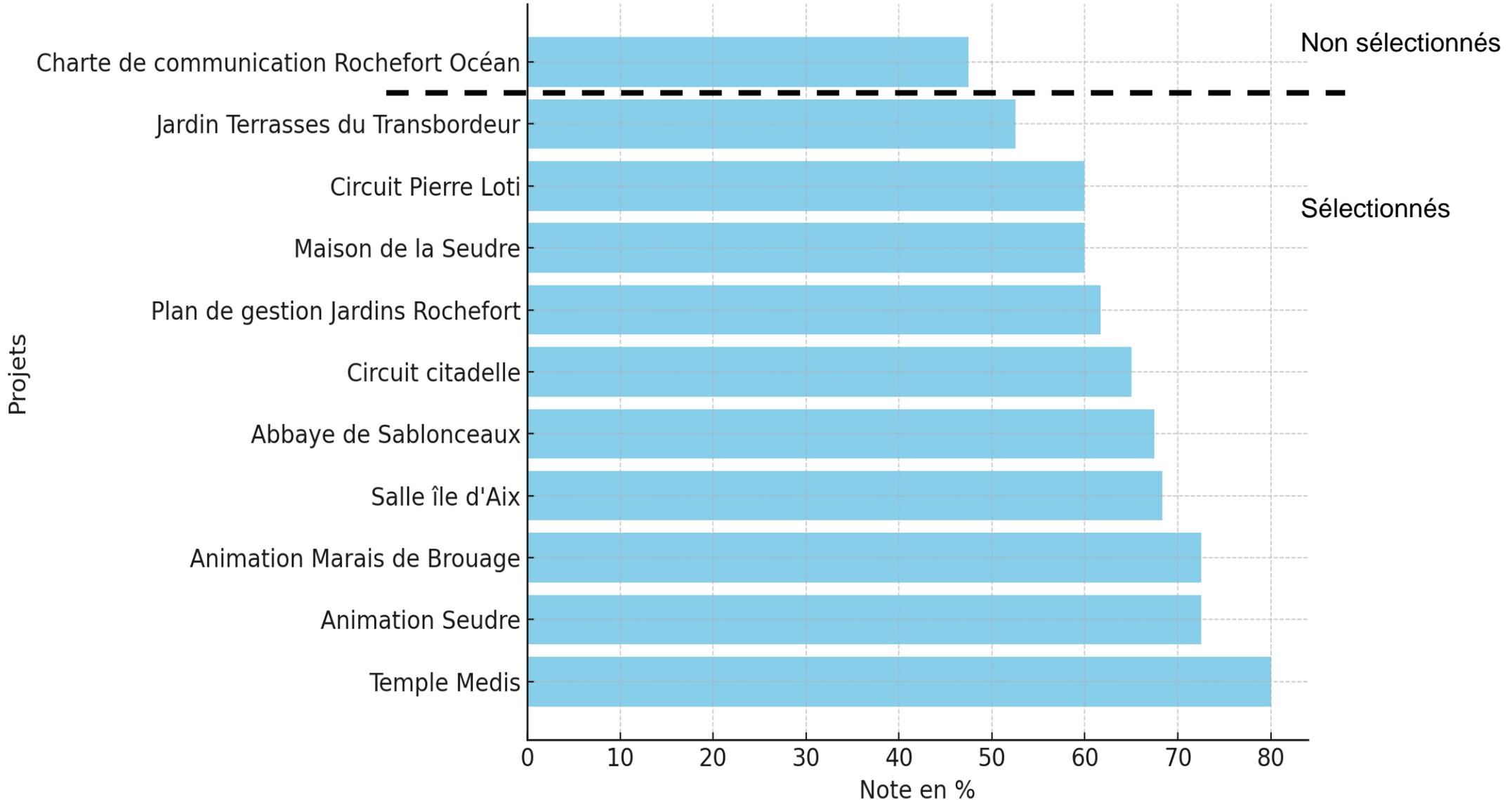
1. Pertinence des critères
2. Construction de l'argumentaire au fil des séances (jurisprudence)
3. Exercice de classement des projets

## Contraintes:

- Définition d'un critère de sélection
- Pas de rétroactivité
- Rythme imposé de consommation

# Tourisme, patrimoine et paysage

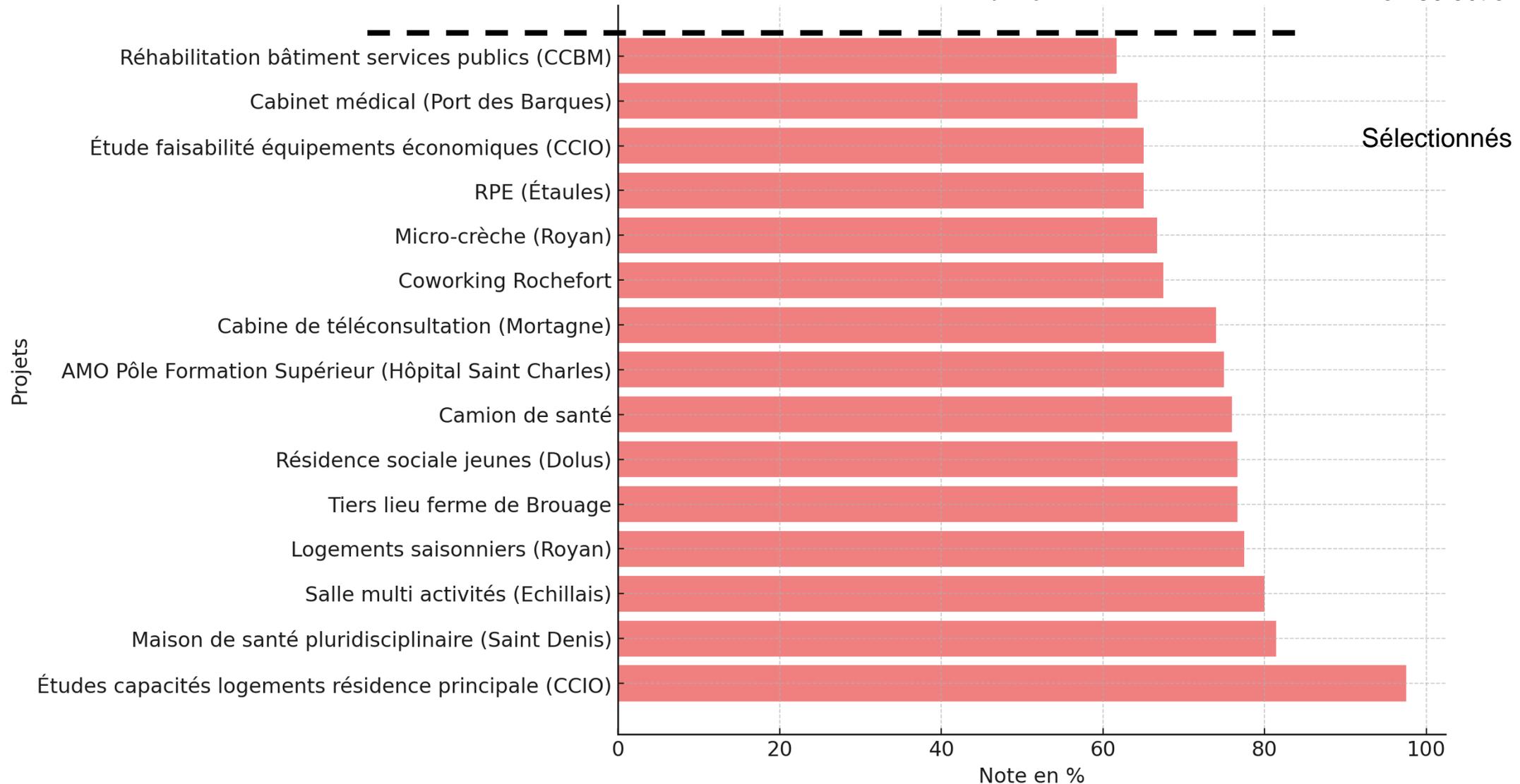
Classement des projets selon leur note



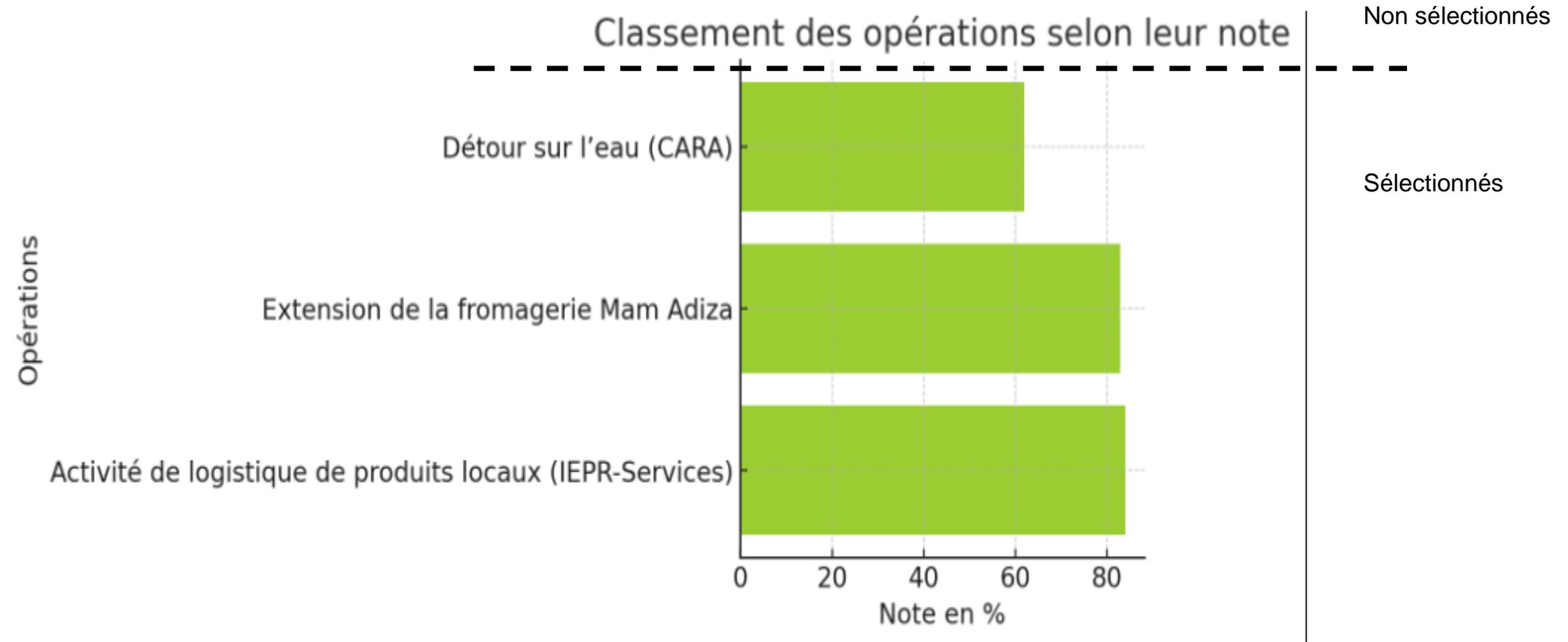
# Culture, habitat et mobilité

Classement des projets selon leur note

Non sélectionnés



# Innovation, agriculture et circuits courts



# Ordre du jour



## 1 - 9h00 - 10h15 : retours sur des projets soutenus

- Déambulation commentée - Projet Seudre & L'huître pédagogique

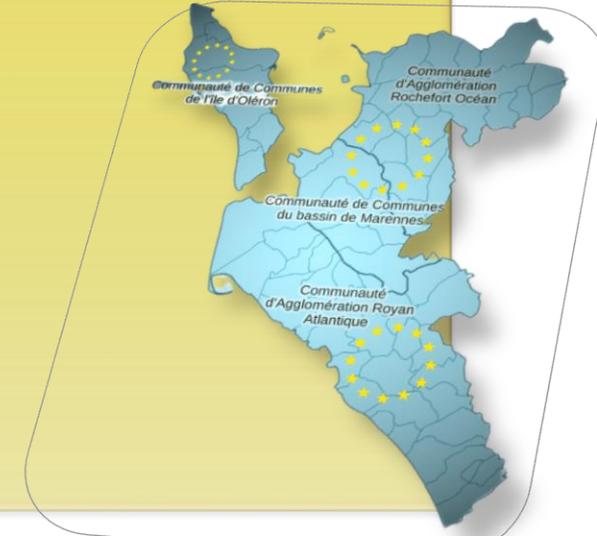
## 2 - 10h15 - 10h30 : Votes

- Validation du CR du 09/12/2024
- Sélection des dossiers d'AT

## 3 - 10h30 - 12h30 : Bilan & perspectives

- L'écoute: **tour de parole** (40 min)
- La partie techno: **rétrospective** (20 min)
- Alliance de l'écoute au techno: **Ateliers** (40 min)
- **Restitution & débat** (20 min)

## 4 - 12h30 - 14h00 : Buffet





## Les dates de 2025

Reunions du GALIEC prévues:

**Annulation du Mardi 15 avril matin**

Mardi 17 juin matin

Mardi 14 octobre matin